

## Relevé de décisions du Conseil d'Administration du 16 octobre 2021

**Présent.e.s :** Mmes : Christiane CAHUZAC, Ulla DELPECH, Catherine GUEYDAN, Hélène LA SALMONIE, Viviane MAURIN, Mrs : José CERVERA, Roland DESFORGES, Francis DUBES, Raymond GOHIER, Patrick HAMART, Éric LIMOUZIN, François PITOR, Jean-Luc STAUB

**Absent.e.s ou excusé.e.s :** Mme Brigitte VIAUD, Mrs : Gérard CARREAU, Francis CHEVALIER, Roland DANO, Geoffrey GIBERT, Gilles MARGUERAT, Jean-Louis MATTEI, François MAURENS, Claude PEUDUPIN, Antoine TEXIER

**Invité.e.s :** Mmes : Agnès BERENGER (Excusée), Laurence FREMANTEAU, Aurélie LAGAILLARDE, Mr : Gildas TREGOUET

**Le déroulement de la séance de travail du CA du 16 octobre figure dans le Power Point joint à ce RDD**

### ***1. Approbation du RDD du CA du 26 juin 2021***

Décision 211016-01	Le RDD du CA du 26 juin est adopté à l'unanimité moins une abstention.
-----------------------	--

### ***2. Présentation de la réforme du système de gestion sociale et comptable***

Information	Voir cette présentation dans le Power Point joint en annexe.
Décision 211016-02	Le CA vote la validation de la méthode à l'unanimité des présents.

### ***3. Bilan de la campagne ANS 2021***

Informations	Voir les données sur le Power Point joint. A l'heure actuelle, l'ANS n'a toujours pas validé ce bilan.
--------------	---

#### 4. Protocole d'accord Ligues / FFVoile

<b>Information</b>	<p>Lors de sa séance de travail du 25 septembre 2021, le Bureau Exécutif de la LVNA a mandaté le Président pour signer ce protocole. Il a été établi le projet d'actions pour 2021. Il faudra présenter un projet par année jusqu'en 2023. Pour la LVNA, les sommes allouées représentant 9,65 % du montant global de 415000 € sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 911€ pour 2021</li> <li>- 15 822€ pour 2022</li> <li>- 15 822€ pour 2023.</li> </ul> <p>Reste à recueillir l'accord de la commission fédérale sur les projets des actions et du budget présenté.</p>
--------------------	---

#### 5. Organisation de la Commission Territoriale d'Arbitrage

<b>Information</b>	Voir le Power Point en annexe.
<b>Décision</b> 211016-03	<b>Le CA valide cette organisation, moins deux abstentions, pour une année.</b>

#### 6. Dispositif Régional d'Entraînement

<b>Information</b>	<p>Voir le Power Point en annexe.</p> <p>Le constat est fait d'une grande disparité entre les différents dispositifs régionaux d'entraînement (organisation – relation avec les établissements scolaires – le financement). L'objectif principal reste le développement des bassins d'activité et de renforcer la préparation physique dans tous les DRE. Le projet pour 2022 est de rendre visite à tous les clubs comportant une Section Sportive Scolaire pour leur apporter un cadre de fonctionnement normalisé et des conseils pour parvenir à de meilleurs résultats en quantité et en qualité</p>
--------------------	---

#### 7. Evolutions des Championnats de France Jeunes

<b>Informations</b>	<p>Sous réserve de la validation des items par le CA de ce jour de la FFVoile ces derniers sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Regroupement des France Espoirs Glisse et Espoirs Solitaires, Equipages et Flotte Collective sur la dernière semaine du mois d'août.</li> <li>- Déplacements des séries Techno 293 et Techno Plus Jeunes sur France Raceboard de la Toussaint.</li> <li>- Augmentation du nombre de coureurs maximum sur la série Optimist (filles et garçons) à 90.</li> <li>- Suppression du titre Hobie Cat 16 Spi Open.</li> </ul> <p>Pour 2022, il y a maintien des deux séries « habitable » avec la flotte Co programmée en fin de Championnat. Voir le programme dans le Power Point joint.</p>
---------------------	---

## 8. Parole aux Commissions

### 8.1 Commission Sportive Habitable et Voile Légère

<b>Informations</b>	<p>En Voile Habitable, il faut revoir le règlement et fixer la date.</p> <p>Le Championnat de France Flotte Co se disputera sur J80.</p> <p>En Voile Légère, le nouveau règlement sportif du Championnat de la LVNA 2022 a été validé par le BE en séance du 25 septembre 2021.</p> <p>Le calendrier des régates sélectives 2022 figure sur le site de la LVNA.</p> <p>Rappel du calendrier des Championnats de France Jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Championnat de France Extrême Glisse 2021 du 23 au 28 octobre à Narbonne.</li> <li>- Championnat de France Minimes du 9 au 15 juillet au CV Bordeaux Carcans Maubuisson</li> <li>- Championnat de France Espoirs Glisse- Solitaire- Equipage et Flotte Co du 20 au 29 août.</li> </ul>
---------------------	---

### 8.2 Commission Communication

<b>Informations</b>	<p>Retour du Grand Pavois à La Rochelle : rencontres avec de nouveaux partenaires.</p> <p>Mise en place du Challenge d'Automne Esailing avec coaching le 23 octobre à et le 30 octobre à 21h. Voir le programme sur le Power Point.</p> <p>Il faut faire figurer cette épreuve sur le calendrier fédéral : en cours avec la FFVoile.</p> <p>Instauration d'une newsletter mensuelle avec l'édito du Président, le calendrier des régates, les infos du Développement, les actualités et les colloques, les interviews et l'image du mois.</p> <p>Proposition de mise en place de calendriers partagés ouverts aux clubs, parents et coureurs, ainsi qu'un autre agenda partagé réservé en interne aux membres du CA et aux salariés de la LVNA.</p>
---------------------	---

### 8.3 Autres Commissions

<b>Informations</b>	<p><b>Commission Féminine :</b></p> <p>Le stage de trois jours 100% Féminin s'est tenu en juillet à Biscarrosse avec 24 participantes.</p> <p>Le 18 octobre, la régata « Landes'elles » sera organisée par le YC Ispe Biscarrosse et la Commission Féminine de la LVNA.</p> <p><b>Commission Formation :</b></p> <p>Elle organise son colloque régional les 29 et 30 novembre 2021</p> <p><b>Commission Développement :</b></p> <p>Voir agenda sur Power Point.</p>
---------------------	---

## 9. Questions diverses

<b>Informations</b>	<p><b><u>Convention d'Objectif LVNA et FFVoile :</u></b></p> <p>Courrier envoyé le 13 juillet 2021 au Président de la FFVoile</p> <p>Entretien en présentiel avec Jean-Luc Denechau en présence du DTN Guillaume Chiellino</p> <p>Trois points :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Convention d'objectif FFV/ LVNA d'un montant de 14 000 € est venu à échéance en 2021<ul style="list-style-type: none"><li>o Développement de la pratique au sein des bassins au plus près des pratiquants,</li><li>o Soutien au dispositif « relève » en vue des JO 2024.</li></ul></li><li>- Mise à disposition de Ressources humaines LVNA sur des actions de délégation fédérale :<ul style="list-style-type: none"><li>o Pas d'agenda,</li><li>o Pas de convention,</li><li>o Pas de cadre légal,</li><li>o Pas de budget pour couvrir :<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les heures complémentaires engendrées par ces actions,</li><li>▪ Le remplacement sur les permanences d'entraînement de nos pôles</li></ul></li><li>o L'aspect répétitif des regroupements de pôles, des blocs d'entraînement des régates à l'international.</li></ul></li><li>- Déficit réel de CTS sur notre territoire.</li></ul> <p>A ce jour :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réponse du 15 octobre négative à ces trois points avec cependant une ouverture éventuelle, en fonction des résultats financiers de la Fédération 2021 pour l'étude en 2022/2024 d'une convention adossée au projet de développement de la LVNA et qui pourrait aussi définir les modalités de mises à disposition éventuelles de ressources humaines de la Ligue, en appui des actions fédérales.</li></ul> <p>Les négociations se poursuivent.</p>
---------------------	---